

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, 18 décembre 2020

Crise sanitaire

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, accélérateur de relance

Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, présidé par Pascal MAILHOS, Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, s'est réuni le 17 décembre 2020 à Lyon. Il a modifié le budget 2021 de l'agence de l'eau afin de lui ajouter les aides du plan France Relance, qui s'élèvent à 65,5 millions d'euros de financement par l'Etat. L'enjeu est que la dynamique des travaux et projets nécessaires pour l'eau potable, l'assainissement et la biodiversité reprenne et se poursuive dans la durée.



- **550 millions d'euros au niveau national pour le volet eau et biodiversité de France Relance**

Le 3 septembre dernier, le gouvernement a présenté le plan de relance national, *France Relance*, pour préparer et construire la France de 2030. Au total, ce plan s'élève à 100 milliards d'euros d'investissement, dont environ 40 milliards issus de financements de l'Union Européenne.

Au sein du volet Ecologie de France Relance, qui vise à accélérer la conversion écologique de l'économie, **550 millions d'euros ont été annoncés en faveur de l'eau et de la biodiversité** :

- 300 M€ pour sécuriser les infrastructures de distribution d'eau potable, d'assainissement, et de gestion des eaux pluviales dont 250 M€ versés aux agences de l'eau, et 50 M€ à l'Office français pour la biodiversité pour les outre-mers ;
- 250 M€ pour la biodiversité sur les territoires, la prévention des risques et le renforcement de la résilience dont 135 M€ pour la restauration écologique des rivières, 60 M€ pour la protection des aires marines, 40 M€ pour la protection du littoral et 15 M€ pour le renforcement de la sécurité des barrages.

- **65,5 millions d'euros alloués à l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour l'eau potable, l'assainissement et la biodiversité**

Dans ce cadre, grâce au plan France Relance, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse va percevoir de la part de l'Etat une dotation financière de 65,5 millions d'euros, qui vient s'ajouter aux recettes issues des redevances. Sur ce total, 63 millions sont destinés à l'eau potable et à l'assainissement, et le reste aux milieux aquatiques et à la biodiversité.

« L'ampleur de la crise sanitaire et de ses effets est inédite. Elle appelle donc de la part de l'État une réponse à la hauteur des enjeux. France Relance constitue un levier pour soutenir les investissements sur les territoires et pour accompagner les entreprises et les collectivités territoriales dans leurs

projets, déclare Pascal Mailhos, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône. Au sein du volet « écologie » du plan de relance, les crédits consacrés à la gestion de l'eau représentent un engagement fort de l'État pour la gestion de la ressource, la préservation de la biodiversité, le maintien des écosystèmes et l'adaptation au changement climatique. Ce sont autant de défis du bassin Rhône-Méditerranée qu'il nous faut aujourd'hui relever et que nous relèverons ensemble ».

Les opérations sélectionnées pour bénéficier de ces crédits France Relance concernent des projets déjà muris, pouvant démarrer rapidement et avec des paiements rapides. Elles seront réparties de manière équitable entre les territoires et financées pour la plupart à hauteur de 50 %.

Un premier train d'opérations « France Relance » fera l'objet de décisions d'aide dès janvier 2021, pour environ 29 M€ d'aides.

« Depuis le début de la crise sanitaire, l'agence de l'eau s'est fortement mobilisée, indique Laurent Roy, directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Nous avons en effet réagi tout de suite pour soutenir les collectivités et les entreprises. On peut parler d'une fusée à trois étages : nos premières mesures d'urgence, dès mai 2020, puis le lancement de l'appel à projets « Rebond Eau Biodiversité Climat » en juin et enfin le plan de relance national France Relance, dont les agences de l'eau sont actrices».

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. Pour 2021, le budget de l'agence de l'eau pour les subventions à l'investissement s'élève à 440 M€ d'autorisation d'engagement, en incluant les 65,5 M€ au titre de France Relance.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - Valérie Santini - 06 33 03 76 24 - valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens - Laurence Nicolas - 06 64 50 59 50 - laurence@plus2sens.com

- Stéphanie Bonnamour - 06 60 58 45 45 - stephanie@plus2sens.com